



Encaissement et virement pour le compte d'une entreprise européenne et étrangère ?

Par **Bax7**, le **07/03/2021** à **02:37**

Bonsoir, je suis nouveau sur ce forum et je vous remercie d'avance pour toute l'aide et les conseils que vous pourrez m'apporter. :)

Si je viens vers vous c'est pour solliciter votre aide et vos conseils afin de mieux comprendre les modalités et les obligations légales pour les encaissements et virements pour le compte d'une entreprise européenne et étrangères.

Je suis une entreprise de prestation de services et de mise en relation pour les particuliers et professionnels, je souhaiterais pouvoir proposer un service de prestation d'encaissements et de virement pour le compte d'entreprise tiers qu'elle soit européenne ou étrangère.

Cette prestation de service ne concerne que les professionnels, qu'ils soient une petite ou moyenne structure dans le monde, qui souhaite ce développé sur le territoire européen et qui n'ont pas soit le temps, la possibilité ou les moyens de faire les encaissements et virements pour leurs propre compte.

Cela concerne principalement :

- Toute réservations professionnelles, comme les séjours, les moyens de locomotion, restaurant, séminaire....

Les entreprises étrangères qui travaillent ou souhaite travailler avec des clients européens ou proposé leurs services, comme les centres d'appels, secrétariat, architecture....

La partie dont s'occupe mon entreprise et de faire les encaissements pour le compte de ses entreprises et ensuite d'effectuer un virement bancaire vers le compte de l'entreprise qui nous soustraite ou vers les différentes réservations demander par cette entreprise.

Pour les virements étrangers nous travaillons avec sogexia et pour le compte bancaire ou ce fait tous les encaissements nous travaillons avec Manager one qui est très pratique pour tenir une comptabilité claire et net.

Les virements que nous faisons sont tous accompagné de facture émise par l'entreprise tiers ou jointe par au virement par l'établissement ou nous avant effectuer la réservation.

Actuellement nous avons déjà trois entreprises en France dont deux avec un statut de micro-entreprise et une en S.A.S, deux entreprises au Maghreb, Maroc et Tunisie, une entreprise en

Thaïlande et une au Canada.

Merci d'avoir pris le temps de me lire et pour toute l'aide et conseil que vous pourrez m'apporter, si j'ai oublié des choses ou que vous souhaitez plus d'information n'hésitez pas à me le dire.

Bonne soirée

Par **P.M.**, le **07/03/2021** à **08:51**

Bonjour,

Cela me semble ressembler fortement à l'activité de banque...

Par **Bax7**, le **07/03/2021** à **10:48**

Bonjour [P.M.](#),

non car nous ne fournissons aucun service ni prestation d'une banque. Une banque ne va pas s'occuper de vous réserver un séjour dans un hôtel ou vous louer une voiture, ou prendre des billets avions pour vous...

nous sommes juste un intermédiaire qui apporte une solution pour les petites et moyennes entreprises qui souhaitent se développer en Europe, tous nos transferts bancaires sont enregistrés et tous nos clients potentiels ont un contrat de prestation avec nous et nous vérifions que chaque entreprise qui fait appel à nous soit bien enregistrée dans son pays et demande plusieurs justificatifs aux clients concernés....

J'espère avoir bien répondu à votre question, à savoir si cette activité ressemble fortement à une banque ?

N'hésitez pas si vous avez d'autres questions :)

Par **P.M.**, le **07/03/2021** à **10:58**

Mais une prestation d'encaissements et de virements me semble être une activité bancaire, d'autre part réserver un séjour dans un hôtel ou vous louer une voiture, ou prendre des billets avions me semble être une activité d'agence de voyages que l'on retrouve pratiquée en services de certaines cartes bancaires...

Par **Bax7**, le **07/03/2021** à **12:59**

Pour être plus précis, les somme que nous recevant ne reste pas plus de 1 jours ouvrable sur nos comptes bancaires et sont directe viré sur le compte professionnel du client ou serve a payé les réservations demander par celui-ci en soustrayions nos commissions bien sûr.

Ne nous créent pas de compte bancaire pour cette entreprise ou n'utilisent pas de compte bancaire qui ne soit pas les nôtres pour les encaissements de leurs clients européens.

Nous ne proposons pas d'investissement ou de prêt bancaire à ces entreprises.

Nous même nous utilisent les néo banque pour garder une transparence claire et précise de chaque transaction effectuer pour le compte d'une tierce société.

Pour vous faire un schéma :

1) les clients de nos clients ou les clients eu même nous verse les sommes sur la banque on ligne manager one qui eu propose le meilleur compris de gestion et de comptabilité en ligne.

2) nous nous occupent d'enregistrer identité bancaire du client sur notre compte et créés des sous comptes et répartissant les sommes selon les directives du client avant effectuer les virements.

3) chaque virement et joins avec une facture si c'est sur le compte professionnel du client ou rajouté à réception de la facture de réservation. La banque en ligne manager one propose ce type de service, ce qui simplifie les choses pour nous.

4) pour tous virement à l'étranger nous passent par la banque en ligne sogexia qui eu propose les meilleurs services pour les virements switch, pour cela nous fessons un virement de la banque en ligne Manager One à la banque en ligne sogexia et de la banque en ligne sogexia nous fessons un virement sur le compte professionnel étranger du client.

5) grâce au système de manager one, nous créés un sous compte dédié pour les diverse TVA applicable, ce qui simplifie la tâche du comptable et nous permet de garder une transparence sur tous nos mouvements bancaires.

6) nos commissions sont viré sur notre compte bancaire traditionnel de la société générale. Si nous avant décidé de proposer ce type de service, c'est parce qu'il Ya de plus en plus entreprise européenne et étrangère qui préfère ne pas perdre de temps avec les encaissements et qui préfère avec une solution clef en main....

J'espère que cela vous a aidé à mieux comprendre notre démarche et pourquoi nous demandent de l'aide ?

Par **P.M.**, le **07/03/2021** à **13:13**

Peu importe les détails de fonctionnement, mon analyse reste la même sur l'activité bancaire et d'agence de voyages, l'une et l'autre réglementées, maintenant, libre à vous de ne pas en tenir compte...

Par **Bax7**, le **07/03/2021** à **13:34**

merci, je vais tacher de continuer mes recherche, mes je tien compte de vos conseilles